



A.S.B.L.

Rue de Lodelinsart, 53
6040 JUMET

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 28 avril 2012, tenue à Alma Echecs (Woluwé-Saint-Lambert).

Sont présents:

Messieurs Fabrice GROBELNY, Raymond van MELSEN, Pierre VAN de VELDE, Damien ANDRE, Renaud BARREAU, Nicolas RAUTA et Jean-Christophe THIRY, administrateurs.

Sont excusés :

Messieurs Claudio PIACENTINI, Marc JAMAR, Daniel HALLEUX et André BREDA.

Est absent : Monsieur Ivan WERNER.

La séance est présidée par Fabrice Grobelny.

1.Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 21 janvier 2012.

Le conseil approuve le procès-verbal sans demande de changement.

Pour le futur, Fabrice pense que la motivation de certains refus de subsides pourrait être plus précise.

2. Représentation des cercles aux assemblées générales de la FEFB.

Après discussion, le conseil estime que les statuts sont suffisamment clairs pour résoudre les questions éventuelles liées à la représentation d'un cercle à une assemblée générale.

3. Mise en place du Comité sportif d'appel de la FEFB.

Le 15 février 2012, Jean-Christophe a reçu un courriel de Xavier Bouchat, secrétaire de la Ligue du Brabant wallon, faisant état du choix par la Ligue de Willy Meunier pour siéger au Comité sportif d'appel de la FEFB.

Le conseil d'administration de la FEFB ratifie ce choix. Si elle le souhaite, la Ligue du Brabant wallon peut proposer un nouveau candidat lors de la prochaine assemblée générale de la FEFB.

Le Comité sportif d'appel est désormais complet et composé comme suit:

Christophe Gillain,
Laetitia Heuvelmans,
Francis Knudde,
Willy Meunier,
Jean-Paul Tomasi.

4. Rapport du trésorier.

Vu l'absence de Claudio, Fabrice résume son rapport.

Depuis le 1^{er} septembre 2011, la valeur du portefeuille titres a augmenté de 3,1%. Ce qui est remarquable vu la conjoncture économique incertaine.

Le conseil demande à Claudio d'élaborer un projet de budget 2012-2013 pour la prochaine réunion.

5. Rapport du directeur des tournois.

Renaud craint que le championnat de la Francophonie prévu à Hammamet en mai 2012 ne sera pas organisé.

Deux équipes de plus que l'an dernier participent aux interclubs francophones, ce qui porte le total à 40 équipes.

Toujours concernant les interclubs, le président ad intérim du club 548 s'est opposé au prêt de plusieurs joueurs qui selon lui avaient encore des dettes envers le club. Renaud en a tenu compte dans l'élaboration des listes de force puisque ce club est constitué en association de fait et que c'est son président qui est en droit membre de la FEFB (article 9 des statuts).

La veille de la ronde 1 des interclubs, l'actuel directeur des tournois du club 548 a demandé que le prêt d'un certain joueur soit quand même autorisé. Renaud a jugé la demande tardive et non fondée puisqu'il n'était pas établi que ce joueur s'était acquitté de ses dettes envers le club.

Le conseil prend acte des décisions de Renaud et estime que ce faisant, il a agi correctement dans l'exercice de ses fonctions.

Les championnats individuels 2012 sont organisés par le CREB. La préparation du tournoi se passe bien. Toutefois, il y a peu de joueurs inscrits pour le moment.

Le conseil arrête les dates des compétitions de l'année civile 2013. Rien ne change par rapport au projet publié dans le Pion f 153.

Les interclubs auront lieu les 21 avril, 5 mai, 26 mai et 2 juin 2013.

Le championnat individuel aura lieu du 8 au 12 mai 2013.

Les Interligues sont prévus le 14 ou le 15 septembre 2013.

Et le championnat de parties rapides, le 28 ou le 29 septembre 2013.

Les clubs intéressés par l'organisation d'une compétition sont priés d'adresser leur candidature à Renaud pour le 31 mai 2012 au plus tard.

Le conseil décide d'octroyer un subside de 1200 euros au CREC pour l'organisation de la onzième édition du T.I.P.C. et un subside de 500 euros pour le tournoi de 24h de blitz organisé par le club d'Amay les 25 et 26 août 2012 à l'occasion de son quarantième anniversaire, compte tenu du fait qu'il s'agit d'un tournoi doté de 5000 euros de prix en espèces plus d'importants prix en nature.

Le total des subsides octroyés pour cet exercice comptable au titre du compte 605900 « Autres dotations » dépasse de 75 euros le budget de 2500 euros prévu. Le conseil pense que ce dépassement est justifié.

6. Rapport du responsable de la jeunesse.

Marc et Ivan étant absents, Jean-Christophe lit la note de Marc du 24 avril.

Une formation du Club des 7 a eu lieu au CREB le 11 mars. Elle a été donnée par Luc Winants.

La prochaine formation à destination du Club des 7 Benjamins aura lieu le 26 mai à Gilly. Elle sera donnée par Bruno Laurent.

Le conseil se félicite des titres de champion de Belgique de la jeunesse obtenus par Quentin Fontaine, Laurent Huynh et Clara Godart.

Les demandes de subsides pour les compétitions internationales seront décidées lors de la réunion du 30 juin. A ce jour, le conseil d'administration de la FEFB a reçu des demandes de Laurent Huynh, Clara Godart, François Godart, Nicolas Capone, Nathaniel et Benjamin Faybish et Stef Soors.

Les dates des compétitions jeunes de l'année 2012-2013 publiées dans le Pion f 153 sont confirmées par le conseil.

Le CHAMPIONNAT INDIVIDUEL DE LA JEUNESSE de la FEFB aura lieu du 22 au 24/02/2013.

Le CIRCUIT JEF : les 30/09/2012, 27/10/2012, 25/11/2012, 12/01/2013, 27/01/2013 et 09/03/2013 (journée finale).

La FINALE FRANCOPHONE INTER-ECOLES, le 23/03/2013

Les écoles et les cercles désireux d'organiser une compétition sont priés d'introduire leur candidature pour le 31 mai 2012 au plus tard auprès de Marc Jamar.

7. Rapport du secrétaire au classement et à l'immatriculation et du responsable du site web.

En l'absence de Daniel, Jean-Christophe résume son rapport.

Le nombre des sportifs affiliés à la FEFB évolue favorablement. Il est en augmentation de 4,9% par rapport au 31 mai 2011.

Daniel signale qu'il a maintenant accès au serveur de la FIDE, ce qui permet une meilleure prise en compte pour le classement Elo belge des parties jouées dans des compétitions homologuées par la FIDE.

Tant en ce qui concerne la FEFB que la FRBE, Daniel compte que les factures provisoires pour l'établissement des cotisations seront basées sur le nombre de joueurs affiliés au 15 septembre de l'exercice en cours.

8. Rapport du responsable du Vade Mecum et de l'arbitrage.

Damien présente son rapport.

7 candidats ont réussi l'examen pour l'obtention du titre d'arbitre national C. Il s'agit de Philippe Jassem, Christian Thierens, Igor Avilov, Cédric Sohet, Michel Domb, Philippe Ledent et Héribert Poth.

Sur proposition de Damien, le conseil leur octroie le titre d'arbitre national C. Il remercie Damien pour avoir assuré la formation et félicite les récipiendaires.

Il est à noter que Laetitia Heuvelmans, arbitre national B, a suivi la formation afin de

maintenir ses connaissances à jour.

Damien a rédigé un syllabus reprenant le contenu des cours. Il sera publié sur le site web de la FEFB.

Concernant le Vade Mecum, Damien compte mettre une mise à jour en ligne début mai.

Il suggère que son successeur assure une traduction commune à la FFE et à la FEFB des règles du jeu après leur modification par le Congrès 2012 de la FIDE.

9. Rapport du responsable des relations publiques.

Raymond expose les grandes lignes de son rapport.

Le recours déposé par la FEFB contre sa non reconnaissance comme fédération sportive est toujours pendant devant le Conseil d'Etat : le conseil de la FEFB vient de déposer son Mémoire final.

17 stages « Multisports-Echecs » sont prévus dans différents centres de l'ADEPS en 2012.

L'ADEPS trouve que certains moniteurs ont parfois du mal à gérer le groupe qui leur est confié.

Pour assurer la formation des moniteurs de la FEFB aux côtés ou à la place de Raymond, un nom a été suggéré. Le conseil va y réfléchir.

Il apparaît en tout cas souhaitable que le formateur ait déjà animé un stage à l'ADEPS et soit détenteur d'un titre pédagogique (agrégation).

Suite à un manque de communication, Raymond n'a pas pu assister à l'assemblée générale de l'A.I.S.F.

Fabrice a reçu une demande de l'A.I.S.F. afin de fournir la liste des clubs sportifs de la FEFB afin que la Communauté française puisse mettre à leur disposition un défibrillateur.

10. Le Pion f.

A ce jour, aucun candidat ne s'est proposé pour reprendre la succession de Marc Hanset.

Fabrice se propose d'assurer la parution d'un numéro à la mi-juin.

Il souhaite obtenir un article sur les championnats de Belgique de la jeunesse, un article sur les championnats individuels francophones, un article sur les interclubs francophones et un compte-rendu du tournoi que Raymond et Nicolas vont jouer au Lichtenstein.

11. Nouvelles de la F.R.B.É.

Fabrice, Damien, Raymond et Jean-Christophe communiquent au conseil les informations qu'ils ont reçues.

-Le projet de nouveaux statuts de la FRBE sera bien soumis à l'assemblée générale de la FRBE du 2 juin.

Il est possible que le nouveau Règlement d'ordre intérieur ne soit présenté qu'à une assemblée ultérieure.

La VSF ou certains administrateurs flamands de la FRBE ont fait part de plusieurs souhaits et observations concernant ces textes :

- que la structure actuelle des instances juridictionnelles soit gardée avec un comité d'appel en deuxième instance.
- que les votes (des clubs) aux assemblées générales soient divisibles.
- si un club compte plus de 10% des affiliés de la FRBE, dans l'état actuel des projets de textes, il n'aura pas un nombre de voix égal au nombre de ses joueurs.
- le trésorier de la FRBE cherche toujours la formule optimale pour calculer et percevoir les cotisations des membres.

Le conseil d'administration de la FEFB encourage les délégués francophones à adopter les nouveaux statuts de la FRBE à l'assemblée générale du 2 juin étant donné que les clubs deviendront les membres effectifs de la fédération belge.

Quant aux demandes et remarques formulées ci-dessus, le conseil est d'avis que des solutions constructives peuvent y être apportées. Certaines craintes subsistent néanmoins sur la longueur et la comptabilisation des votes lors des assemblées générales de la FRBE.

Pour sa part, le conseil d'administration de la FEFB demande qu'un affilié suspendu ou exclu comme dirigeant de cercle par sa fédération communautaire ne puisse pas exercer de mandat à la FRBE.

-Pendant les vacances de Jean-Christophe, Damien accepte de transmettre aux délégués francophones les informations relatives à l'assemblée générale du 2 juin.

-Fabrice se félicite de la bonne organisation de la journée finale des interclubs nationaux 2011-2012 ainsi que de l'envoi d'une équipe féminine et d'une équipe open aux Olympiades 2012. L'équipe open comprendra plusieurs des meilleurs joueurs belges.

12. Divers.

-Dans le courant du mois d'avril, le président ad intérim sortant du club 548 a signalé à la FEFB des faits qui pourraient justifier une action disciplinaire contre un membre du cercle. Le conseil a examiné la demande et estime qu'une action serait prématurée.

-La prochaine réunion du conseil d'administration aura bien lieu le 30 juin 2012 mais le lieu est changé: ce sera Fontaine ou à défaut à Alma Echecs, salle gérée par Raymond pour le bénéfice des échecs en Belgique.

Jean-Christophe THIRY, secrétaire.